

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAMENTIN**

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
33	33	22

Séance du 31 MAI 2022

L'an deux mille vingt et deux le mardi trente-un mai à dix-huit heures quinze le Conseil Municipal de la Commune de LAMENTIN, s'est réuni à la salle de délibération de la mairie, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Jocelyn SAPOTILLE le Maire.

Présents : Monsieur Jocelyn SAPOTILLE le Maire ; M Ephrem GLORIEUX ; Mme Christiane TREIL- ALBON ; M. Bruno FELICIANNE ; Mme Liliane MAXIMIN BAJAZET ; Mme Manuela PETRO-METONY ; M. Rodrigue MOULIN ; Mme Gladys BURAT ; M. Jean-Louis SAINCILY ; les adjoints

Mme Anny GENIPA ; M Yvon COMBES ; Mme Sylviane FONDS ; Mme Jacqueline BELFORT ; M. Christian CITADELLE ; Mme Sylvie DAGONIA ; M. Arthur MARICEL ; Mme Patricia VINGADASSALON ; Mme Karine GATIBELZA ; Mme Cindy ARNASSALON ; M Christian BADLOU ; Conseillers Municipaux.

Représentés : M Lucien BEAUZOR par M. Bruno FELICIANNE
M. Richard PROMENEUR par Mme Gladys BURAT

Absents : Mme Clara RIGAH ; M Saturnin FRANCILLONE ; Mme Sonia MERCADIER ; M. Pierre ALBINA ; M Didier MARICEL ; M. José TORIBIO ; Mme Francia ROSAMONT ; M Patrick AJAS ; M Bruno REMI
Mme Annick ABELA ; M. Florent TREIL

DELIBERATION N°2022/05/55

Approbation du Compte de Gestion 2021

En application des articles L 1612-12 et L 2121-31 du code général des collectivités territoriales il convient d'examiner l'état de situation de l'exercice 2021, dressé par le Comptable public.

Le document communiqué fait ressortir les résultats suivants :

BUDGET PRINCIPAL

	Résultat avec report
Section de fonctionnement	
Dépenses	23 752 519,43 €
Recettes	24 365 297,55 €
Report ville	4 459 058,38 €
Report Ravine-Chaude	- 2 617 247,60 €
Résultat de la section de fonctionnement	2 454 588,90 €
Section d'investissement	
Dépenses	4 430 318,41 €
Recettes	3 446 313,62 €
Report ville	- 9 774 555,10 €
Report Ravine-Chaude	5 178 384,30 €
Résultat de la section d'investissement	- 5 580 175,59 €
RESULTAT GENERAL	- 3 125 586,69 €

Je vous invite à en délibérer.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du Maire et délibéré,

DECIDE

ARTICLE 1 : D'approuver le compte de gestion 2021 du Comptable public qui s'établit ainsi qu'il suit :

BUDGET PRINCIPAL

	Résultat avec report
Section de fonctionnement	
Dépenses	23 752 519,43 €
Recettes	24 365 297,55 €
Report ville	4 459 058,38 €
Report Ravine-Chaude	- 2 617 247,60 €
Résultat de la section de fonctionnement	2 454 588,90 €
Section d'investissement	
Dépenses	4 430 318,41 €
Recettes	3 446 313,62 €
Report ville	- 9 774 555,10 €
Report Ravine-Chaude	5 178 384,30 €
Résultat de la section d'investissement	- 5 580 175,59 €
RESULTAT GENERAL	- 3 125 586,69 €

ARTICLE 2 : De donner pouvoir au Maire pour signer tous actes et documents, accomplir toutes formalités administratives, techniques et financières pour mener à bien l'exécution de la présente.

ARTICLE 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication et de transmission au représentant au représentant de l'Etat.

Quitus est donné à la majorité

Pour extrait conforme, rendu exécutoire,

Le Maire,

Jocelyn SAPOTILLE

